



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 07/07/23

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

- DÉPART EN VACANCES, LES BONS GESTES
- BILAN DU PREMIER SEMESTRE

### LES BONS GESTES POUR LES DÉPARTS EN VACANCES

Des millions de Français vont prendre la route pour partir en vacances cet été, période marquée par un pic de l'accidentalité au plan national : les mois de juillet et août représentent 1/5ème de la mortalité routière annuelle.

En effet, les départs en vacances d'été sont souvent synonymes de longs trajets, de circulation intense, de véhicules chargés,...qui sont autant de facteurs de risque d'accident.

A cette occasion, quelques rappels sur les bons gestes à adopter pour partir en vacances l'esprit tranquille et dans les meilleures conditions :

- **L'état du véhicule** : à vérifier avant de prendre la route (usure et pression des pneus, y compris celles de la roue de secours, les niveaux d'huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace, bon fonctionnement des freins, de la direction, des phares et des feux, et des balais d'essuie-glace) ;
- **Le chargement du véhicule** : s'assurer de placer les bagages les plus grands et les plus lourds au fond du coffre, et en cas d'utilisation d'une barre ou d'un coffre de toit ou d'un porte-vélos, ne pas faire dépasser son chargement à l'avant de la voiture et d'un mètre maximum à l'arrière ;

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

- **Le choix de l'itinéraire** : s'informer sur les conditions de circulation et les prévisions météorologiques sur l'ensemble du trajet ;
- **Le port de la ceinture** : pour **tous** les passagers du véhicule (avec une attention particulière pour les enfants) ;
- **Le respect des pauses** : toutes les deux heures pour une durée de 15 à 20 minutes. En cas de fatigue (sommeil écourté, route de nuit), augmenter la fréquence des pauses, dès les premiers symptômes de somnolence, dormir au moins 20 minutes ou passer le volant à un autre passager ;
- **Le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité** : la distance de sécurité minimale à maintenir en suivant un autre usager à la même vitesse est de deux secondes ;
- **Le risque lié au téléphone au volant** : ne pas consulter son téléphone pendant le trajet, le positionner en mode avion, ne pas déranger ...

Dans ce contexte et à l'occasion du premier week-end de départ en vacances, Alexandre Kesteloot, sous-préfet, directeur de cabinet, participera à une opération de prévention pour rappeler les bons réflexes, en présence de la gendarmerie du Cantal, le vendredi 7 juillet à 17h sur l'aire d'autoroute du viaduc de Garabit.

## **BILAN DU PREMIER SEMESTRE SUR LES ROUTES DU CANTAL**

La lutte contre l'insécurité routière continue d'être conduite de façon très soutenue, plus de 1700 opérations de contrôle de sécurité routière ont été réalisées depuis le début de l'année, près de 30000 dépistages alcoolémie ou stupéfiants, afin de rechercher et lutter contre les comportements dangereux susceptibles de générer un accident grave pour soi-même ou autrui.

Les actions de préventions ont aussi été renforcées afin de convaincre:

- chaque usager de la route qu'il est responsable de sa sécurité et de celle des autres,
- chacun qu'il peut par un parole, un geste, un conseil, sauver des vies sur les routes du Cantal

Les chiffres des suspensions de permis de conduire traduisent l'engagement toujours accru des forces de sécurité intérieure (426 permis de conduire suspendus du 01/01/23 au 02/07/23) soit 6 de plus pour la même période) mais ils traduisent aussi la persistance de comportements dangereux.

Chaque jour plus de 2 permis de conduire font l'objet d'une suspension administrative, parfois jusqu'à 12 mois. La conduite après consommation de stupéfiants est la première cause de suspension (169) devant la vitesse (142) et l'alcool (126).

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

## Chiffres du 1er semestre :

- **Accidents tués - Blessés**

Accidents		Tués		Blessés*	
2022	2023	2022	2023	2022	2023
1/01/2022 au 03/07/22	01/01/23 au 02/07/23	1/01/2022 au 03/07/22	01/01/23 au 02/07/23	1/01/2022 au 03/07/22	01/01/23 au 02/07/23
73	65	6	1	94	77

- **Suspensions administratives de permis de conduire**

	Total suspensions	alcool	stupéfiant	- 50 km/h au-delà de la vitesse autorisée	+ 50 km/h au-delà de la vitesse autorisée	Autres
01/01/22 au 03/07/22	420	125	150	121	36	5
01/01/23 au 02/07/23	<b>426</b>	126	169	94	48	6

*(Certaines suspensions cumulent plusieurs types d'infractions)*

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC